



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 31 janvier 2025

Service civique : « un coup d'arrêt regrettable » pour le Département

Le Département de Meurthe-et-Moselle apprend avec stupéfaction la suspension, sur décision de l'État, de toute nouvelle mission de Service civique à compter du 1^{er} février 2025 et jusqu'à adoption du budget 2025.

Emilien Martin-Triffandier, conseiller départemental délégué à la participation citoyenne, déplore « *une décision unilatérale qui bouscule les projets d'engagement de jeunes Meurthe-et-Mosellans désireuses et désireux de s'engager dans une mission qui a du sens.* »

« *Concrètement pour le Département de Meurthe-et-Moselle, ce sont plusieurs contrats d'engagement qui étaient prêts à être signés et qui sont donc reportés du jour au lendemain, sans aucune nouvelle échéance. Ce sont également des offres que nous avons été contraints de dépublier, sans compter les autres missions que nous souhaitions proposer en ce début d'année. Sont concernées des missions auprès des enfants confiés ou encore des usagers telles que les missions d'animation du réseau d'échanges et de savoirs de Longwy-Villerupt, d'accompagnement à la lecture à la médiathèque, ou encore d'ambassadeur·trice de l'économie solidaire.* »

Depuis 2011, le Conseil départemental est fortement impliqué dans la mise en œuvre et le développement du Service Civique. Ce développement proactif a permis l'engagement de plus de 1 050 volontaires de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap).

Parmi les volontaires accueillis, plus de 400 l'ont été et le sont sur des missions proposées au Conseil départemental, dans les services départementaux, ou au Réseau éducatif de Meurthe-et-Moselle. De nombreuses missions étaient également proposées en collège jusqu'à la décision nationale « *là encore unilatérale* » d'y mettre un terme l'an dernier. Elles ont concerné plus de 600 jeunes.

L'élu conclut : « Au-delà du seul Département, je pense au coup dur porté à la jeunesse, mais aussi à toutes les associations et organisations pour qui le service civique est un levier d'engagement citoyen essentiel à leurs activités. Cette décision brutale doit être reconsidérée, car ce n'est ni aux jeunes, ni aux associations de payer les frais de l'instabilité politique de notre pays ».